



Pour les participants qui connaissent les IFRS, notez que la norme IPSAS 23 est propre au secteur public et qu'il n'existe pas d'IFRS équivalente.

Le Manuel des normes comptables internationales su secteur public est la principale source faisant autorité sur les principes comptables internationaux généralement reconnus pour les entités du secteur public.

Toutes les informations contenues dans cette présentation sont exclusives et protégées par le droit d'auteur.

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts



Comptabilisation des impôts

- L'entité qui impose des impôts comptabilise les actifs lorsque
 - Le fait générateur de l'impôt se produit
 - Les critères de comptabilisation sont satisfaits
- Fait générateur – événement imposable
- Actifs évalués à la juste valeur à la date d'acquisition - meilleure estimation de la collecte en tenant compte de la :
 - Probabilité d'obtenir des ressources
 - Juste valeur des actifs qui en résultent
- Révisions comptabilisées au cours de la période courante

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts 

Pour les participants familiarisés avec les IFRS, pensez à souligner le fait que le concept de fait générateur d'impôt dans IPSAS 23 est cohérent avec le fait générateur d'obligation dans IFRIC 21, Prélèvements (IFRIC 21 traite du paiement des prélèvements, IPSAS 23 traite des produits des impôts – dont la définition inclut les prélèvements).

Il convient de noter que la juste valeur telle qu'elle est actuellement définie dans les normes IPSAS n'est pas la même que celle définie dans IFRS 13, Évaluation de la juste valeur. Si les participants connaissent bien les IFRS, cette différence doit être soulignée..

La définition de la juste valeur est la suivante:

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties bien informées et consentantes dans une transaction sans lien de dépendance.

Cela inclut les valeurs d'entrée et de sortie

Exemple d'illustration

Un gouvernement national prélève un impôt sur le revenu des particuliers. L'exercice financier du gouvernement et la fin de l'année d'imposition sont le 31 décembre. Les contribuables ont jusqu'au 30 avril de l'année suivante pour produire leur déclaration de revenus et jusqu'au 30 juin pour payer les impôts impayés.

Le gouvernement national reconnaît-il un actif et un revenu à la fin de l'exercice ? Pourquoi ?

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts 

La réponse à cette question de discussion est fournie dans le module relatif aux produits (page 29)

Il convient de noter que cet exemple illustre la plus grande difficulté pratique de la comptabilisation de l'impôt – la nécessité d'estimer l'impôt dû lorsque les déclarations de revenus n'ont pas été produites. Si les participants sont impliqués dans la comptabilisation des recettes fiscales, envisagez d'inclure des diapositives supplémentaires sur les impôts perçus dans leur administration et discuter de ce que serait le fait générateur de l'impôt, ainsi que des difficultés pratiques qui seraient rencontrées dans l'application de la norme IPSAS 23.

Autres questions sur la comptabilité des impôts

- Les ressources reçues avant l'événement imposable sont comptabilisées comme des recettes anticipées d'impôt
- Les recettes fiscales sont des montants bruts
 - Non réduits pour les dépenses payées par le biais du système fiscal
 - Non majorés pour les dépenses fiscales
- Impôts perçus à des fins spécifiques

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts 

Voir le module relatif aux Revenus pour en savoir plus sur les dépenses payées par l'entremise du régime fiscal et les dépenses fiscales, et notez que certaines administrations utilisent des termes différents (et peuvent utiliser l'un de ces termes ou les deux avec des significations différentes).

Les dépenses payées par l'entremise du régime fiscal sont des montants qui sont disponibles pour les bénéficiaires, qu'ils paient ou non de l'impôt. Le fait qu'ils soient payés par l'entremise du régime fiscal n'est fourni que pour des raisons de commodité administrative.

Les dépenses fiscales sont des dispositions préférentielles de la loi fiscale qui accordent à certains contribuables des avantages qui ne sont pas offerts à d'autres. Ceux-ci affectent le montant des recettes fiscales auxquelles une entité a droit.

Dépense fiscale/Charge

Un gouvernement national permet aux contribuables individuels qui sont propriétaires de déduire les intérêts hypothécaires et les impôts fonciers de leur revenu brut lors du calcul du revenu imposable. La politique a été adoptée pour encourager l'accès à la propriété.

1. La déduction constitue-t-elle une dépense fiscale ou une charge ? Expliquer
2. Comment le gouvernement national devrait-il rendre compte et déclarer l'impact de la déduction des recettes fiscales ? Expliquer

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts 

Réponse

L'incidence sur les recettes fiscales de la déduction des intérêts hypothécaires et des impôts fonciers est une dépense fiscale. Il s'agit d'un avantage fiscal réservé aux contribuables. Les recettes fiscales ne sont pas majorées du montant de l'avantage fiscal. Les dépenses fiscales ne sont pas présentées dans l'état de la performance financière. Ils renoncent à des recettes fiscales.

Informations à fournir

Fournir des informations sur :

- Produits des opérations sans contrepartie directe
- Créances comptabilisées
- Montants des recettes anticipées
- Montant des dettes annulées
- Méthodes comptables adoptées
- Base sur laquelle la juste valeur a été évaluée
- Informations sur les impôts qui ne peuvent pas être mesurés de manière fiable

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts



Note d'illustration sur les informations à fournir

Note X : Recettes fiscales

Les revenus fiscaux sont déclarés déduction faite des montants perçus pour le compte des provinces. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu sont constatés lorsque le contribuable a gagné le revenu. Les revenus de l'exercice sont fondés sur les montants cotisés et les estimations de l'impôt sur le revenu gagné, mais non encore évalué. Les revenus tirés de la taxe sur les biens et services sont constatés au moment de la vente ou de la fourniture. Les cotisations d'assurance-emploi sont comptabilisées comme gains assurables. Les écarts entre les estimations et les montants réels sont indiqués au cours de la période au cours de laquelle l'évaluation effective est effectuée.

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts



Note illustrative des informations à fournir

Note X: Recettes fiscales (suite)

Les recettes fiscales sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Libellé	20X1 (000S CU)	20X0 (000S CU)
Impôt sur le revenu	139,601	151,798
Taxes sur les biens et services	26,947	25,74
Cotisations d'assurance-emploi	<u>40,573</u>	<u>39,806</u>
Recettes fiscales totales	<u>207,121</u>	<u>217,344</u>

Produits des opérations sans contrepartie directe: Impôts



Questions et Discussions



- Visit the IPSASB web site
<http://www.ipsasb.org>

Produits des operations sans contrepartie directe: Impôts

